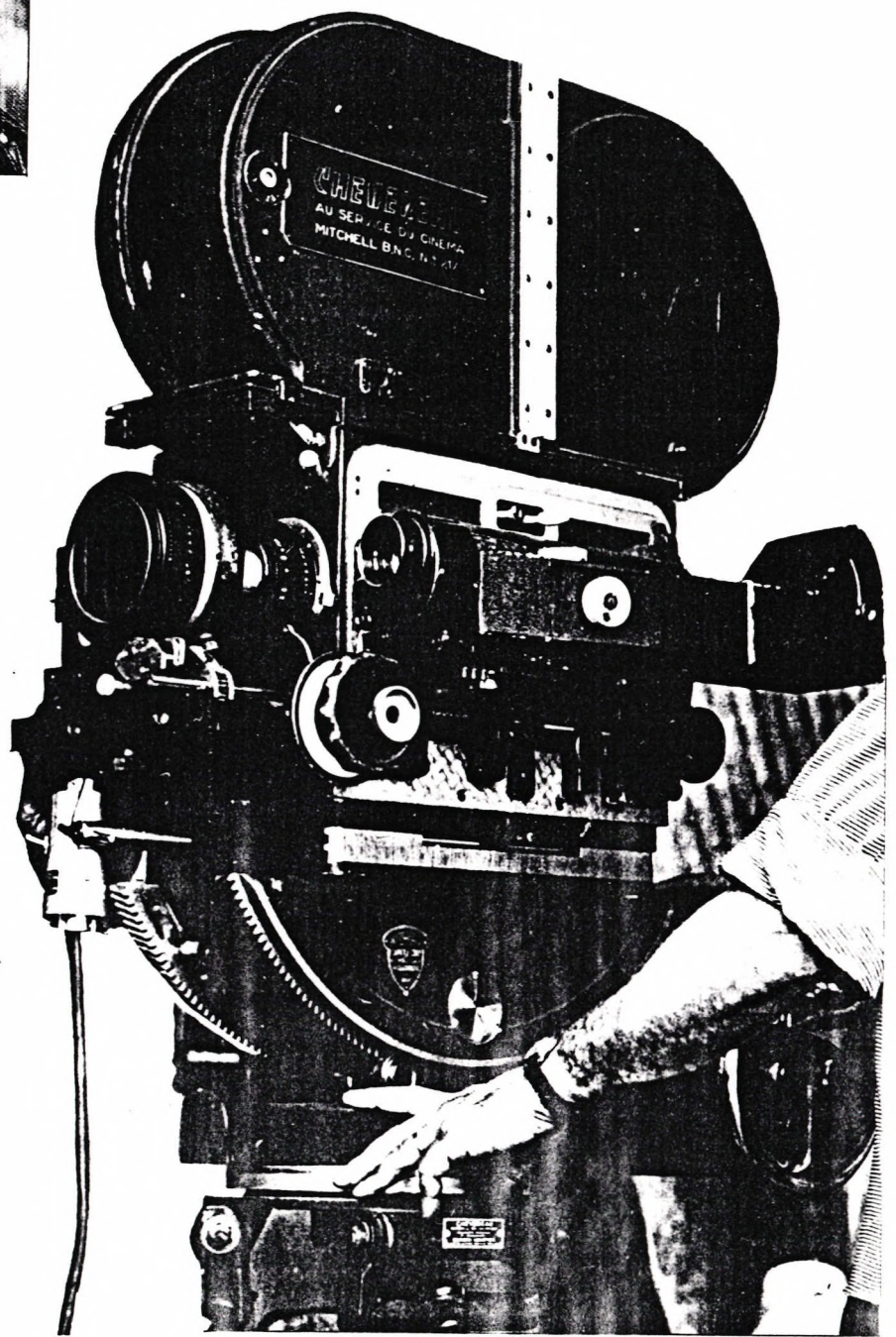
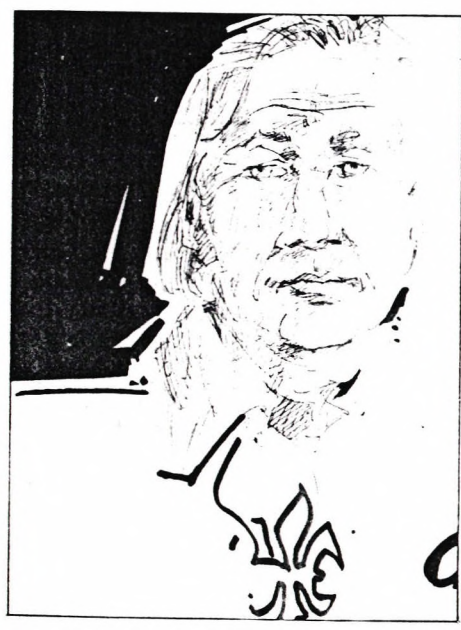


trimestriel
Prix, France: 3 F Québec: 1 dollar
abonnement annuel, France: 10 F
Québec: 4 dollars
Commission paritaire: 51571

CINEMA

FRANCE QUÉBEC



PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION FRANCE-QUÉBEC
57, AV. DE SAXE, 75015 PARIS
Tél. : 783.31.34 PRINTEMPS 78
N° 27

les livres du Québec

Signalons d'abord les *Ecrits de la Nouvelle France*, recueillis par Léopold Leblanc (La Presse), et qui forment le premier des quatre volumes d'une *Anthologie de la littérature québécoise* sous la direction de Gilles Marcotte. La plupart ne sont pas des textes "littéraires", au sens strict du mot : leurs auteurs se souciaient peu du style ; ils apportaient des faits, et des idées ; mais il est précieux de pouvoir consulter directement ici, par exemple, le mandement de Mgr de Saint-Vallier contre le théâtre. Gilles Marcotte s'en explique dans son introduction générale, et c'est ainsi, sans doute, sur les motivations générales de son choix, qu'il faut interpréter les phrases où il déclare vouloir "récupérer par le texte principal" ce qui, dans mon *Histoire littéraire de l'Amérique française*, "n'avait droit qu'à une note en bas de page" : car, enfin, cette histoire consacre à la période dont il s'agit non pas une note mais tout un chapitre d'une quarantaine de pages.

La poésie

Nous commençons notre dernière chronique par un poète d'avant-garde, Claude Gauvreau. En voici un autre, bien vivant, Claude Péloquin, dont la librairie Beauchemin publie les œuvres complètes sous le titre : *Le premier tiers* (cinq volumes, dont trois déjà parus). Parti de l'automatisme, il a lancé des manifestes, un *Manifeste infra*, un *Manifeste subsiste*, où il préconisait un "irrespect total" et, comme Platon bannissant les poètes, réclamait "l'exil immédiat de tous ceux dont les œuvres ne dégagent rien d'insolite ou de fantastique". C'est par cette recherche de l'irrespect et de l'insolite que se caractérisent ses vers ou ses réflexions. Il a d'ailleurs évolué, et désavoué en note certains de ses propos irréguliers.

Philippe Haeck, dans sa *Polyphonie* (V.L.B.) vise, lui, à "l'apparition d'une culture révolutionnaire liée à la vie quotidienne du plus grand nombre" : contrairement à Péloquin, il s'engage et veut "travailler au renversement de la bourgeoisie qui mène aux abattoirs les femmes et les hommes de la classe prolétarienne",

ces abattoirs étant "les logements familiaux, les écoles, les églises, les usines, les compagnies, les prisons, les asiles, les lieux de divertissement". Il développe aussi cette idée dans *l'Action restreinte de la littérature* (V.L.B.), essai de pédagogie qui se dit "créatrice" par le moyen de textes arbitrairement découpés et regroupés.

C'est une poésie beaucoup plus apaisante et très délicate que l'on goûte dans les *Petits Poèmes presque en prose* de Jean Ethier-Blais, avec des réminiscences d'adolescence, de tendresse, de deuils sans désespoir. Le titre veut dire apparemment qu'ils ne s'astreignent pas à la métrique traditionnelle.

Romans et nouvelles

Est-ce un hasard ? Tous les romans reçus récemment ont quelque chose de fantastique.

Dans les *Animots en fuite* de Marie-France Dubois (V.L.B.), c'est l'histoire d'une hybride, mi-femme, mi-oiseau, et de ses combats au royaume des tours "dans une surréalité du rêve".

Dans *l'Aigle volera à travers le soleil*, d'André Carpentier (HMH), c'est la rencontre en Lorraine, d'un jeune Québécois avec une sorcière, qui vit mille ans, et qui l'initie à ses maléances, selon les traditions des occultistes et des démonologues de la Renaissance.

Dans *l'Eldorado dans les glaces*, de Denys Chabot (HMH), c'est l'idée du "double", et d'un personnage mystérieux dont les avatars s'enchaînent à travers de multiples épisodes où se mêlent le souvenir, l'onirisme et l'imaginaire.

Enfin, si les "contes d'horreur" relèvent de la littérature malgré leurs procédés qui sentent toujours un peu l'artificiel et la recette, la qualité du style peut y réhausser ceux que Michel Belil dit avoir colligés à Terre-Neuve et qu'il publie chez Tisseyre sous le titre du premier. *Le mangeur de livres*, avec leur accompagnement de monstres, de machines devenues vivantes, et bien entendu, de fantômes...

Récits et essais

Une mémoire déchirée de Thérèse Renaud (HMH) nous laisse un peu sur notre faim en ce qui concerne son mari le peintre Fernand Leduc, l'atelier de Borduas où elle a débuté, et les étapes ultérieures de sa carrière artistique. Elle s'attache plus longuement à retracer son enfance, sa révolte contre une éducation contraignante et sa vie intérieure, sans en taire les défaillances comme sa chute momentanée dans l'alcoolisme.

Intitulée elle aussi "récit", *La mémoire et la promesse* de Naïm Kattan (HMH) ne fait cependant pas suite à ses deux romans autobiographiques, mais en dégage plutôt la leçon, et rejoint ainsi son

essai sur *le Réel et le théâtral*. Il compare une fois encore l'Orient d'où il vient, l'Occident où il vit, et nous lirons avec un vif intérêt ses considérations d'un juif qui franchissant l'Océan, cherchait encore un peu la Terre promise, et qui s'aperçoit que celle-ci n'existe plus, en Amérique ni ailleurs et que la promesse s'est métamorphosée en promesses". Sa vaste érudition le met à l'aise dans la lecture des Arabes comme des Anglo-Américains, et, bien sûr, des Québécois, mais ne le défend pas d'un certain pessimisme sur le destin de nos civilisations politisées.

Une nouvelle collection inaugurée par les éditions l'Aurore, tout comme un numéro spécial de la revue *Liberté* (janvier-février 78) sur les commencements de la langue française, témoignent d'un engouement assez neuf pour les études médiévales. On en explore des aspects mal connus : *l'érotisme au Moyen-Age* (actes d'un colloque, publiés sous la direction de Bruno Roy, qu'il ne faudrait pas croire follichons), *La marginalité au Moyen-Age*, mendiants et aliénés, représentation des monstres et des sauvages, sorcières et alchimistes, sous la direction de Guy H. Allard, et cuisine (*Pain, vin et venaison*), ouvrage adapté de l'anglais par une traductrice, Brenda Thacon, qui a eu le bon sens et le bon goût de substituer l'original français aux recettes que les auteurs avaient reproduites d'après leur traduction en anglais.

Mentionnons enfin, dans un autre domaine, une étude collective, *Education et Travail*, (HMH) projet d'éducation pour le Québec d'aujourd'hui, qui préconise un élargissement de la pédagogie pour rendre l'éducation des adultes moins utilitaires et mieux adaptée.

Auguste Viatte

Mentionnons aussi les très nombreux ouvrages pratiques (guides fiscaux, cuisine, sports, yoga, psychologie) parus aux Editions de l'Homme et diffusés en Europe par Oyez S.A. Munststraat 10, 3000 Louvain Belgique.

FRANCE QUÉBEC

«France-Québec» est publié par l'Association France-Québec, 54, av. de Saxe 75015 Paris. Tél. 783.31.34. C.C.P. : 30 726-17 S.

Directeur de la publication : Christian Philip

Composition et Imprimerie : Furinter s.a., Z.I. - 40, rue Gay-Lussac, 94430 Chennevières-sur-Marne

Conception graphique : Kathy DUCLOUX.

Régie de la publicité : France-Québec.

Commission paritaire n° 51571

Les articles de «France-Québec» peuvent être reproduits sans autorisation avec mention de la source.

Assemblée Générale de Lyon

EDITORIAL

L'Assemblée Générale de Lyon des 5 et 6 mai a été un rendez-vous positif pour l'action de France-Québec. Outre le sympathique accueil de nos amis Lyonnais, nous garderons le souvenir de réunions où chaque participant eut à cœur de contribuer au succès de notre association. Aucun problème n'a été laissé sous silence et des solutions recherchées dans chaque cas. Les vœux adoptés vont permettre à France-Québec de mieux atteindre ses objectifs au service de l'amitié franco-québécoise.

1979, dixième anniversaire de France-Québec sera, souhaitons-nous l'occasion du premier congrès commun France-Québec/Québec-France. Si le Président de France-Québec a pris l'initiative de demander à l'assemblée générale de proposer une telle idée à nos amis québécois, c'est qu'il est persuadé qu'un congrès commun sera une étape importante dans le développement de nos deux associations. Il nous sera possible de faire un premier bilan des politiques engagées. A partir de cette analyse, nous déterminerons ensemble ce qui nous apparaît être prioritaire pour établir des liens encore plus étroits entre nos deux peuples et nous arrêterons des décisions concrètes.

Nous voulons un congrès commun, non pas seulement pour rendre hommage à ceux qui ont su, dépassant la coopération intergouvernementale, organiser des échanges directs entre individus, mais pour construire ensemble les instruments qui permettront de les multiplier et de les diversifier. Un congrès commun sera aussi le témoin devant l'opinion publique de la force des liens entre Français et Québécois, du caractère particulier de nos relations, et de l'importance du devenir des cinq millions de francophones établis dans "la belle province". Tout sera fait au cours des prochains mois pour assurer le succès de cette manifestation.

Le congrès commun mettra fin à une grande campagne d'information et de promotion que nous lancerons au début de l'année 1979. Dans chacune de nos associations régionales, des actions seront entreprises pour expliquer la nécessité de créer une solidarité plus étroite entre la France et le Québec. Chaque adhérent de France-Québec devra se mobiliser à cette fin et nous sommes persuadés que le congrès verra alors se réunir une association riche de plusieurs milliers de nouveaux membres.

Vous le constatez, l'assemblée générale de Lyon s'est voulue ambitieuse. Elle s'est tenue en présence de M. Deschamps, Délégué Général du Gouvernement du Québec en France, dont l'amitié honore France-Québec. Un an à peine après son arrivée à Paris, M. Deschamps a su imposer sa personnalité et devenir l'artisan indispensable des relations franco-québécoises. Pratiquant un style direct et sobre, aimant à engager le débat, franc-jeu, il a déjà gagné la confiance de tous. Il nous a donné lors de son séjour à Lyon un exemple de son efficacité. Rencontrant le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, il est sorti de son bureau avec une proposition émise par M. Collomb de conclure un pacte d'amitié entre la capitale rhodanienne et la ville de Montréal. Depuis le 5 mai, M. Deschamps a déjà donné suite à cette idée et il est revenu en juin à Lyon donner une réponse positive de M. Drapeau. Des échanges vont se développer entre Lyon et Montréal. France-Québec est heureuse d'en avoir été l'occasion.

Dans quelques semaines, nous serons à Sept-Îles pour le congrès de Québec-France. Ce sera également l'occasion de nouveaux progrès puisque le thème des travaux sera le mélange entre associations régionales de France-Québec et élections régionales de Québec-France, une formule que nous voyons positive. Décidément, Lyon ouvre la voie à une année qui comptera.

Christian PHILIP



- Elections au Conseil d'Administration

Réélus :

Melle DESLAURIERS, Bibliothécaire à la Délégation Générale du Québec

M. Martial de la FOURNIERE, Ministre plénipotentiaire. Directeur des archives au Ministère des Affaires Etrangères

M. Tony LARUE, Sénateur, Maire de Grand-Quevilly

Mgr RAMONDOT, Président du Comité Catholique des Amitiés Françaises dans le monde

M. ROSSILLON, administrateur civil au Ministère de la coopération.

Nouveaux élus :

M. Bernard GAUD, chef de service à la Documentation Française

M. Jean-Michel HERCOURT, Président de Alpes-Léman-Québec

Mme Louissette LECLERC, Ancienne Présidente de Châtelleraut-Québec

M. Serge MICHEL, Administrateur à l'ONU, ancien Secrétaire Général de France-Québec

M. François-Marie MONNET, Expert financier auteur du Défi Québécois.

- De nombreux documents sont disponibles auprès du Secrétariat National, 54, av. de Saxe 75015 Paris.

- rapport moral du Président
- rapport du secrétaire général
- rapports des 5 commissions.

A noter une motion a été adoptée par l'Assemblée concernant la langue

"l'association France-Québec se réjouit de l'affirmation de l'authenticité française du Québec, sanctionnée par l'adoption de la loi 101 par l'Assemblée Nationale du Québec et par la campagne de valorisation du français "le français je le parle par cœur" menée par la Télé Université de l'Université du Québec".

UN LIVRE SUR LES FRANÇAIS AU QUEBEC

Le livre de Roger ALACOQUE, LES IMPORTES, Edition Naanar, C.P. 697, Sherbrook, diffusion en France : l'Ecole, 11 rue de Sèvres, 75006 PARIS,

échos québécois

Francophonie

La 31^e session de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française qui a eu lieu en Haute-Volta s'est terminée par l'accession de M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation du Québec, à la vice-présidence de cet organisme international voué au développement de l'enseignement, particulièrement dans les pays africains de langue française. Conformément au vœu exprimé par l'ensemble des États membres, la prochaine session aura lieu au Québec en 1979.

Le référendum

Le référendum, qui se tiendra vraisemblablement vers la fin de 1979, constitue toujours une préoccupation majeure des jérouillistes comme des hommes politiques.

En mars, l'**Ottawa Journal** annonçait avoir mis la main sur des documents secrets du Ministère des relations fédérales-provinciales qui montrent le plan d'attaque d'Ottawa contre le référendum. "La plupart des décisions importantes sont déjà prises" affirmait le **Journal**.

En mars également, le ministre Marcel Léger, parlant devant les étudiants en droit de l'Université de Montréal, se disait "étonné de voir des mouvements fédéralistes répondre dès maintenant **Non** à une question qu'ils ne connaissent pas encore."

En avril, l'Assemblée Nationale adoptait à l'unanimité une résolution demandant aux gouvernements tant d'Ottawa que de Québec de ne pas financer les groupes qui participent à la campagne du référendum. Cette résolution faisait suite à l'octroi, par le ministre d'État aux Affaires fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, d'une subvention de 265 000 dollars au mouvement Québec-Canada, cette somme devant

constituer le premier versement d'un don de 800 000 dollars. Cette ingérence directe du gouvernement fédéral dans les affaires québécoises avait causé de graves dissensions au sein des groupes pro-fédéralistes, beaucoup estimant, comme M. Fabien Roy, chef du P.N.P., qu'Ottawa n'avait pas à fausser ouvertement les règles du jeu. Quant à M. Lalonde, instigateur des générosités d'Ottawa, il a déclaré à plusieurs reprises que le projet de loi référendaire du Québec était une "atteinte à nos libertés", en particulier la liberté d'expression et la liberté d'association.

En juin, quelque trois cents Québécois de la région parisienne ont signé une pétition demandant au gouvernement de M. Lévesque de prendre les mesures nécessaires pour que les Québécois résidant temporairement à l'étranger puissent voter au référendum. "L'avenir du Québec, dit cette pétition, appartient à tous les Québécois".

Claude Ryan chef du P.L.Q.

Le 15 avril, la longue lutte engagée entre Claude Ryan et Raymond Garneau pour la "chefferie" du parti libéral du Québec se terminait par la victoire du premier. Ancien secrétaire de l'Action Catholique, directeur du **Devoir** depuis 1964 (il a démissionné en janvier dernier), le nouvel élu est "un homme modéré s'il en fut, analyste méticuleux, soigneur peseur de pour et de contre" comme le décrit P.-L. Mallen qui, dans son livre **Vivre le Québec libre** le compare à une "Pénélope inlassablement penchée sur une tapisserie sans fin où la trame nationaliste tente de s'unir à la chaîne fédéraliste". Claude Ryan se veut l'homme de la troisième voie. Sa devise :

"Un Québec heureux et libre dans un Canada uni". Ses partisans voient en lui le magicien qui réussira à satisfaire le Québec sans briser le Canada. Ironie des choses : voilà 11 ans, les projets de réforme constitutionnelle préconisés par le directeur du **Devoir** le faisaient traiter de "crypto-séparatiste" dans les milieux fédéraux et fédéralistes. Aujourd'hui, après la victoire du P.Q., les mêmes théories prudentes sont accueillies comme une planche de salut par les mêmes milieux. Après de longues hésitations, M. Ryan a décidé de ne pas se présenter à une élection partielle devant avoir lieu début juillet, jugeant plus sage de se consacrer entièrement à la réorganisation du P.L.Q. M. Gérard-D. Lévesque demeure donc pour le moment leader parlementaire du principal parti d'opposition à l'Assemblée Nationale.

Le conflit de la taxe de vente

Un grave conflit, qui oppose toujours le gouvernement québécois au gouvernement d'Ottawa, a éclaté en avril quand le ministre fédéral des Finances, Jean Chrétien, a proposé aux provinces, moyennant compensation, d'abaisser de deux points pendant 6 mois le taux de leur taxe de vente. Pour répondre aux besoins particuliers de l'économie québécoise, M. Jacques Parizeau décidait alors de supprimer totalement cette taxe, pour un an et seulement dans les secteurs "mous" (vêtements, textiles, chaussures, meubles). M. Chrétien s'étant refusé à verser des compensations pour des mesures qu'il n'avait pas lui-même préconisées, le ministre québécois des Finances est vu immédiatement soutenu par

tous les partis fédéraux d'opposition, tous les membres de l'Assemblée Nationale et par la Chambre de Commerce de Montréal.

Après un mois de tergiversations - mois au cours duquel on put déjà constater les effets bénéfiques de l'initiative de M. Parizeau sur l'économie québécoise - M. Chrétien annonça qu'il allait présenter un projet de loi permettant au gouvernement fédéral de remettre directement aux contribuables québécois, par dessus la tête de leur gouvernement, sous forme d'un crédit d'impôt, les 186 millions de compensation qui devaient revenir au Québec. Aussitôt, tous les parlementaires québécois établissaient un front commun et appuyaient sans réserves le gouvernement de M. Lévesque dans sa lutte pour faire reconnaître la juridiction exclusive des provinces en matière de taxe de vente. La motion, votée à l'unanimité, demandait également à tous les députés fédéraux du Québec de s'opposer au projet de loi. "Ce que recherche Ottawa à présent, écrit **Le Devoir**, c'est le moins mauvais des scénarios (...) celui qui lui permettrait de résoudre le conflit (...) sans aggraver une mauvaise cause".

Le 11 juin, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Trudeau admettait que son gouvernement avait encaissé un revers. Plusieurs, comme M. Broadbent, chef du N.P.D., sont tentés de considérer "l'entêtement" d'Ottawa au cours de cette affaire comme "un refus pathologique de voir quelque chose de bon dans le gouvernement péquiste". Quant à M. Clark, leader conservateur, il a déclaré que l'attitude du gouvernement libéral avait donné aux péquistes "une occasion en or de faire avancer leurs menées séparatistes".

CINEMA

DOSSIER

FRANCE-QUEBEC s'est efforcé au cours de ses précédents numéros de présenter quelques aspects de la présence culturelle du Québec en France. Après le livre, le disque, le théâtre, le dossier ne serait pas complet sans la présentation du cinéma québécois.

C'est ce que nous avons voulu faire dans ce numéro non seulement en présentant une étude sur le cinéma québécois, mais aussi en insistant sur sa diffusion en France. On soulignera, une fois de plus, le rôle fondamental joué par la Délégation du Québec à Paris.

(Photo : couverture) C Dux Unifrance Film
3 réalisateurs québécois : André Forcier, Richard Lavoie, Yves Paquin.

Le cinéma québécois a soixante-dix ans, puisqu'on peut faire remonter sa naissance à 1908, année où Ernest Ouimet, propriétaire d'une chaîne de cinémas, les Ouimetoscopes, tourna pour ses salles les premières actualités canadiennes. Mais cette longue histoire a connu de longues éclipses : si en effet, du début du siècle à la seconde guerre mondiale, de nombreux films sont tournés au Canada, Québec compris, ils sont de langue anglaise, et en majorité américains.

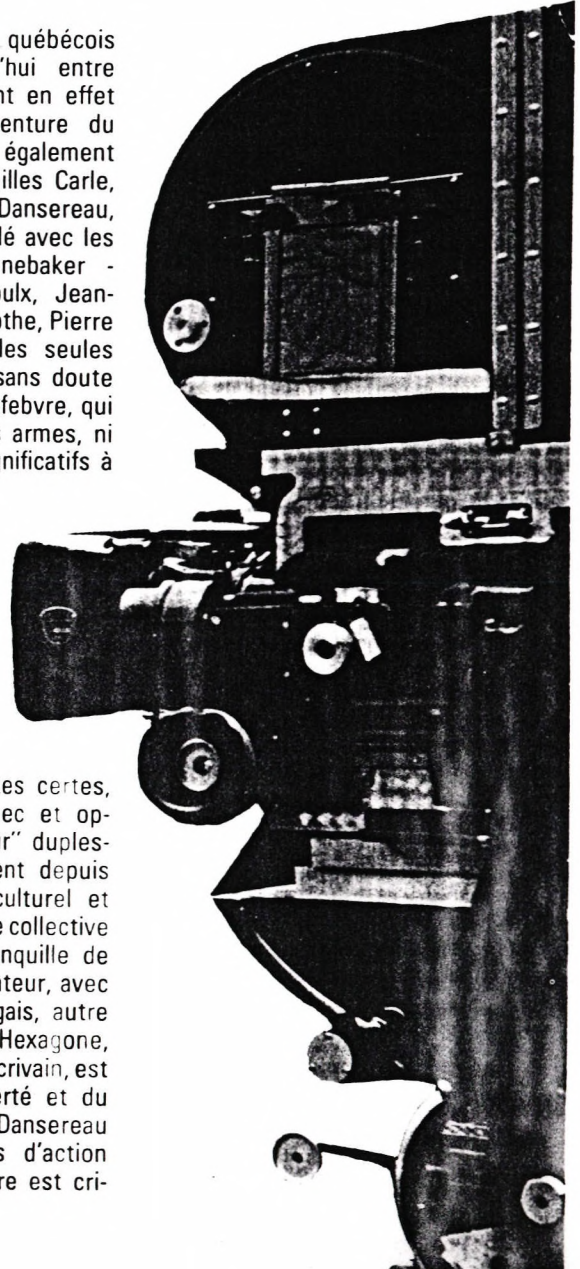
C'est la guerre de 1939-45 qui, tarissant l'approvisionnement en films de France, donne ses chances à une production francophone autochtone. Des compagnies, dont les deux principales sont Renaissance Films, fondée en 1944, et Québec Productions, fondée en 1946, vont produire, pendant moins de dix ans, un certain nombre de productions commerciales, souvent tournées par des cinéastes immigrés comme Fedor Ozep (*Le Père Chopin*, 1944, *La Forteresse*, 1946) ou Jean Devaivre (*Son Copain*, 1950), à caractère religieux (*A la croisée des chemins*, J.M. Poitevin, 1943) édifiant (*Le Curé de village*, 1949, *Le Rossignol et les cloches*, René Delacroix, 1952) ou mélodramatique (*La petite Aurore, l'enfant martyre*, 1952) ; un peu de réalisme pointe, rarement, dans *Un homme et son péché*, 1948, *Le gros Bill*, 1949, un peu de satire dans *La Dame aux camélias, la vraie*, un peu de revendication dans *Tit-Coq*, de et avec Gratien Gélinas, qui clôt en 1953 l'aventure du cinéma commercial canadien-français.

Entre temps cependant, principalement pour répondre aux besoins de l'information et de la propagande de guerre, le gouvernement canadien avait donné à l'Office national du film, fondé en 1939, les moyens de développer sa production ; mais il faudra attendre la fin des années cinquante pour qu'y naisse une "section française" dotée de quelque autonomie.

L'O.N.F. jouera toutefois un rôle de formation de cinéastes, d'expérimentation de matériel et de méthodes, couronné par l'avènement du "direct", grâce auquel le moment venu le Québec aura les instruments de SON cinéma.

La plupart des cinéastes québécois importants qui ont aujourd'hui entre quarante et cinquante ans ont en effet participé, à l'O.N.F., à "l'aventure du direct" : Michel Brault - qui a également travaillé avec Jean Rouch - Gilles Carle, Marcel Carrière, Fernand Dansereau, Claude Fournier - qui a travaillé avec les Américains Leacock et Pennebaker - Bernard Gosselin, Gilles Groulx, Jean-Claude Labrecque, Arthur Lamothe, Pierre Perrault, Clément Perron ; les seules exceptions importantes sont sans doute Claude Jutra et Jean-Pierre Lefebvre, qui n'ont pas fait leurs premières armes, ni réalisé leurs films les plus significatifs à l'O.N.F.

Cinéastes ou futurs cinéastes certes, mais aussi citoyens du Québec et opposants de la "grande noirceur" duplessiste, ces hommes participaient depuis des années au mouvement culturel et politique de prise de conscience collective qui préparait la révolution tranquille de 1960 : Gilles Carle est co-fondateur, avec Gaston Miron et Louis Portugais, autre cinéaste, des Editions de l'Hexagone, Jacques Godbout, cinéaste et écrivain, est co-fondateur de la revue Liberté et du Mouvement laïque, Fernand Dansereau milite dans des mouvements d'action catholique, Jean-Pierre Lefebvre est cri-



tique à la revue Objectif, Gilles Groulx et Denys Arcand sont proches de la revue Parti-Pris...

L'O.N.F. et le direct vont leur permettre de montrer les Québécois à eux-mêmes tels qu'ils sont, comme ils parlent et de les valoriser à leurs propres yeux ; dans cette perspective, la série de télévision "Les petites médisances" de Michel Brault et Jacques Giraldeau, la série "Passe-partout" de l'O.N.F., en 1954 et 55, la série de courts-métrages *Au pays de Neufve France* de Pierre Perrault et René Bonnière, et surtout *Les raquetteurs*, Groulx, Brault, Carrière, 1958, marquent des étapes importantes.

Un mouvement irrésistible fait déboucher le court-métrage "direct" sur le long-métrage de fiction ; la projection et le succès de critique en France d'un certain nombre de films, au Québec même la popularité de chanteurs et même de poètes, a pu faire croire qu'à plus forte raison une véritable industrie du cinéma pourrait, avec une aide gouvernementale, être rentable au Québec ; Claude Fournier (*Deux femmes en or*, 1970), Gilles Carle (*Red*, 1969 ; *Les Mâles*, 1970 ; *La vraie nature de Bernadette*, 1972 ; *La Mort d'un bûcheron*, 1973 ; *La Tête de Normande Saint-Onge*, 1975), Jean-Claude Lord (*Bingo*, 1973 ; *Panique*, 1977) se sont lancés dans la voie ouverte par Denis Héroux, qui dans *Valérie* (1968) "déshabillait la petite Québécoise" !

Pendant quelque cinq années, un nombre important de longs métrages a pu être tourné, produits tant par l'O.N.F. que par l'industrie privée. Mais la distribution et l'exploitation sont au Québec contrôlées par deux chaînes, Cinémas unis et Odéon ; beaucoup de ces films n'ont donc connu qu'une diffusion marginale, quand ils ne restaient pas "sur les tablettes", et le cinéma québécois est aujourd'hui en crise, sans que les tentatives de co-productions, laborieuses et rarement heureuses, semblent offrir une solution viable : il en résulte le plus souvent un produit de consommation standardisé qui voulant plaire à tout le monde (indifféremment aux publics français et québécois) ne plait finalement à personne.

En 1978, il retourne donc moins de films, les jeunes cinéastes révélés par un ou des premiers films prometteurs ont du mal à réaliser le suivant : après *tu brûles, tu brûles* et *Ti-Cul Tougas*, le film auquel travaillait Jean-Guy Noël a été ajourné, plusieurs cinéastes tournent pour la télévision anglophone à Toronto (Jutra-Cardé), on travaille sur des co-productions. L'O.N.F. a presque abandonné le champ du long-métrage de fiction, il continue bien sûr à produire des "documentaires", du "direct", selon des méthodes bien au point, sur des sujets "courageux" - le troisième âge, la mort, (la contestation de) la famille - traités d'une façon qui, à mon avis l'est moins = pour m'en tenir à deux films récents et tout de même inte-



ressants, Mireille Dansereau, dans la *Famille et variations* ne fait guère que juxtaposer cinq façons* s'éclaircit ou se contestent l'une et l'autre. Dans *Raison d'être*, Yves Dion commence par mettre en parallèle deux façons d'envisager une mort prochaine par cancer, celle d'une jeune femme calmement décidée à profiter tant qu'elle le pourra des bonheurs de la vie, entourée d'amis et d'un mari désireux de partager l'expérience, et celle d'un homme dans la quarantaine, sans travail, quitté par sa femme et ses enfants ; mais quand et peut-être parce que le parallèle déboucherait sur l'évidence d'une inégalité même devant la mort, Dion abandonne l'homme pour ne plus accompagner que la femme. On a un peu l'impression d'assister à l'institutionnalisation d'un organisme, et d'une pratique du cinéma qui furent vivants.

A l'O.N.F. toujours, Pierre Perrault travaille deux films de son projet "Abitibi Baie James", dont quatre sont sortis à ce jour. En se lançant dans ce projet, Perrault semblait entreprendre un cycle d'une ampleur comparable à celui des Tremblay (*Pour la suite du monde, le Règne du Jour, Les voitures d'eau*), avec cette différence qu'il s'agissait non plus de ce qui se termine, mais de ce qui commence, ou qui venait transformer. Après le Québec des anciens, et sa disparition figurée par celle des goelettes dans les *Voitures d'eau*, après l'interrogation passionnée d'un pays sans bon sens, ou déjà les pylônes électriques à haute tension signifiaient un avenir. Perrault allait se faire le chroniqueur d'un Québec nouveau. Comme on sait, le cinéma de Perrault tel qu'il s'est constitué au fil de ses films, est fondé sur la captation d'une parole "native" : les personnages ont pour fonction, en se disant, de dire la réalité ; c'est leur parole qui crée la réalité, les images, si belles et si sensibles qu'elles soient particulièrement quand c'est Michel Brault qui tient la caméra, ne sont

qu'un accompagnement, une authentification de la parole. C'est dire l'importance du choix du ou des personnages, du ou des "parleurs" par l'entreprise desquels va se dire le sujet du film. Dans trois des films qui sont sortis cette année, *un royaume vous attend, Le retour à la terre et C'est un québécois en Bretagne, Madame*, Perrault entreprend donc un portrait de l'Abitibi à travers Hausis Lalancette, agriculteur à Rochebeaucourt et sa femme. Dans le cycle des Tremblay, le milieu restreint et relativement homogène de l'île aux Coudres est représenté par une nombreuse famille, autour de laquelle gravitent plusieurs personnes, ici, un immense territoire aux activités et à la population beaucoup plus différenciées est représenté par un seul individu, dont en outre le métier n'est pas typique, puisque les activités qui emploient le plus de personnes en Abitibi sont les industries minière et forestière.

Dans un *Québécois en Bretagne*, le plus faible des trois films, Hausis Lalancette, comme avant lui Alexis, Marie et Léopold Tremblay dans *Le Règne du jour*, comme Didier Dufour dans *Un pays sans bon sens*, fait son voyage en France ; agriculteur, c'est la Bretagne intérieure qu'il visite, un marché aux bestiaux, un sabotier deux nationalistes ; Perrault met un curieux sadisme à montrer seulement une Bretagne arriérée en amère, comme pour avertir les Québécois : essayons de ne pas en arriver là, sachons, à la différence des Bretons, "fonder le royaume". On a l'impression d'une répétition fatiguée des deux voyages précédents.

"Le retour à la terre" est un montage parallèle de séquences d'une tournée électorale de Hausis Lalancette, candidat péquiste, dans son comté, et de séquences sur la colonisation de l'Abitibi filmées par l'Abbé Proulx (1) entre 1934 et 1937.

Dans *un royaume vous attend*, Hausis Lalancette rend visite à d'autres agriculteurs, avec qui il évoque le passé, et participe à des réunions avec les experts agricoles du gouvernement qui appliquent une politique de fermeture des exploitations "non rentables" et de reboisement.

Les trois films proposent la vision d'un "royaume" en ce monde directement inspirée du messianisme canadien français de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, messianisme religieux et politique selon lequel le destin des canadiens-français était de cultiver et de christianiser l'Amérique du Nord - mission agricuturiste et patriarcale : pour Perrault (2), tout se résume à la conquête, à la possession et à la culture de la terre ; tout doit repartir, le royaume du Nord-Ouest qui a été abandonné, sacrifié, oublié doit être fondé à nouveau, et tout repartira des 1 200 familles d'agriculteurs que compte encore l'Abitibi ! Non seulement c'est là une vision d'avenir passéiste, mais c'est aussi de la part d'un des pères fondateurs du cinéma direct, en détourner les techniques à des fins idéologiques : là où le direct permettait de coller à la réalité des êtres et des choses, de capter la parole à sa source dans les êtres là où ils vivent, Perrault maintenant sélectionne et assemble les images et les paroles pour leur faire dire son propre rêve.

* de vivre les relations familiales sans que ces façons...

La présence des Indiens dans ce "royaume" toutefois, fait problème pour Perrault : premiers occupants de la terre, plus dépouillés encore que les "souris canadiennes françaises catholiques" du biologiste Didier Dufour, quelle place leur y consentir ? Perrault leur consacre un film : *Le Goût de la farine* ; il choisit cependant de nous faire pénétrer dans la réserve indienne de la Romaine à la suite de quatre blancs, Didier Dufour, une anthropologue, un archéologue et le curé-missionnaire de la réserve, qui vont servir d'intermédiaires ; le film commence par un long monologue sur le bateau qui les amène sur la côte Nord, au cours duquel le missionnaire donne des indications sur la réserve ; sur place, la plupart des Indiens ne parlant pas français, c'est lui qui interprète dans une langue d'ailleurs savoureuse ; mais comme à la voix s'ajoute sa présence dans l'image, il relègue inmanquablement au second plan les Indiens qu'il a mission de nous rendre intelligibles ! *Le goût de la farine* pourrait finalement s'appeler "*Quatre blancs chez les Indiens*". Le véritable monument cinématographique sur, par et pour les Indiens, existe cependant, c'est la série de films *Carcajou ou le péril blanc* qu'Arthur Lamothe et sa petite équipe produisent, tournent, montent contre vents et marées. C'est d'elle et d'un certain nombre d'autres films qui repré-

sentent l'honneur et l'espoir du cinéma québécois aujourd'hui que je porterai dans un prochain article.

(1) Le premier long métrage de l'abbé Maurice Proulx, *En pays neufs*, est sorti en 1937. Comme Albert Tessier et plusieurs autres, Maurice Proulx fait partie de ces prêtres-cinéastes qui sont à l'origine du cinéma documentaire québécois, et dont on redécouvre les films aujourd'hui.

2) Comme pour son maître Monseigneur Savard, auteur de *Menaud maître-draveur*.

Michel EUVRARD
354 E. St Joseph - Apt 3
MONTREAL H 2T 1J4

BIBLIOGRAPHIE

REVUES

- Cinéma Québec
- Le nouveau cinéma canadien (cinémathèque québécoise 360 Mac Gill Montréal).

LIVRE

- Dictionnaire du cinéma québécois (à sortir fin août chez Fidu) Alain Julien-Michel Houle.



LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA CRITIQUE QUEBÉCOISE

une sélection des films les plus novateurs
du jeune cinéma international des trois
dernières années.

à la Salle Maisonneuve de la Place des Arts
Montréal, 2-10 Août 1978

COLLECTION CINEMA PERMANENT
PIERRE LHERMINIER EDITEUR

LES CINEMAS CANADIENS
Dossier collectif établi sous la direction de Pierre Véronneau

En coédition avec la Cinémathèque Québécoise
Filméditations B.P. 126 - 75226 Paris Cédex 05

Le bilan de l'O.n.f.

Extrait de l'article d'Evelyne MALNIC paru dans le Film français n° 28 - 6, rue Ancel - 92 Neuilly.

Deux oscars à Hollywood. Meilleur court métrage d'animation avec "Sand castle" de Co Hoedeman. Meilleur court métrage avec "I'll find a way" de Beverly Shaffer et Yuki Yoshida. Sur quatre films en nomination. L'ONF se porte bien. Oui merci. L'ONF? L'Office National du Film canadien.

Souvent cité comme modèle, comme remède, comme idéal, quel est donc cet organisme mal connu et tant auréolé?

Remontons à ses débuts. Pour mieux faire connaissance avec lui. 1939 : sous l'impulsion de John Grierson, naissait l'Office. Dans le but "d'entreprendre et de favoriser la production et la distribution de films d'intérêt national, et pour se faire l'interprète du Canada auprès des Canadiens et des citoyens d'autres pays".

Le meilleur moyen de faire connaître le Canada? Les films documentaires. Qui sont devenus la spécialité maison. Mais pas n'importe quel documentaire, c'est utiliser l'actualité d'une façon créatrice". D'où l'originalité des films de l'ONF.

Faisons plus ample connaissance avec l'Office. Un petit peu d'anatomie. L'ONF est un organisme public régi par un conseil d'administration de neuf membres. Présidé par le Commissaire à la cinématographie. Tous les membres sont nommés par le gouvernement fédéral.

Il fonctionne sur fonds publics. La majeure partie de son budget est soumise à renouvellement chaque année par un vote du Parlement. Le reste provient d'une part des revenus tirés de l'exploitation et la diffusion commerciales de ses films (pour 2 ou 3 millions de dollars); et de l'autre des "commandites", l'ONF étant l'organe officiel de production du gouvernement et des différents ministères fédéraux: il s'agit là de messages d'intérêt public: campagne anti-tabac, anti-alcool, pour la protection de la forêt, etc; ou de programmes d'intérêt général comme la campagne "Société Nouvelle" commanditée par 7 ministères fédéraux pour stimuler l'action sociale en vue de résoudre certains problèmes comme la pauvreté, la discrimination raciale.

L'ONF est la première maison -gouvernementale certes- de production de films, avec quelque 150 productions annuelles. Qui emploie environ 1000 personnes. Tous des fonctionnaires. Répartis en quatre grandes divisions: production française (dont nous nous occuperons seule ici) et anglaise, autonome l'une de l'autre: distribution; direction technique; direction administrative. Sur ces belles bases l'ONF s'est créé une activité originale.

Il s'agit principalement, comme à ses débuts, de la production de documentaires "en tous genres", à mission sociale, culturelle ou scientifique. Tous les thèmes sociaux, modernes, à la mode sont abordés: l'avortement, la préparation à la mort "Raison d'être" de Yves Dion, le 3e âge avec la série "L'âge et la vie" ou les films de Guy L. Côté "Rose et Monsieur Charbonneau", "Les vieux amis" ou de Georges Dufaux "Les jardins d'hiver", la disparition d'une culture "Ethnocide" de Paul Leduc, les métiers traditionnels du Québec "Les artisans québécois" etc.

Mais quand on utilise les fonds publics... En fait les réalisateurs de l'Office jouissent d'une grande liberté d'action quant aux sujets traités, et à la façon de les traiter. "On est surpris, estiment deux cinéastes canadiens de voir ce que le gouvernement tolère: pour preuve le film "on est au coton" sur l'exploitation des ouvriers de l'industrie textile, ou le film sur Duplessis. Le gouvernement est attaqué ouvertement, les films sont provocants, les réalisateurs vont jusqu'au bout de leur démonstration... Mais les cas où l'Etat est intervenu politiquement pour interdire un film se comptent sur les doigts d'une main. Et finalement tous les films sont toujours sortis.

Autre branche d'activité pour laquelle l'ONF est célèbre dans le monde entier. Présente partout, dans tous les festivals internationaux: son département animation. Avec des gens comme Mac Laren, Jacques Drouin, qui a utilisé pour la première fois dans son film "Le paysagiste" l'écran d'épingle d'Alexeïeff, Caroline Leaf "The street" ou Co Hoedeman, le lauréat d'Anney et d'Ollywood. Une tradition, des talents et... un statut de fonctionnaire.

Depuis quelques années l'ONF rajoute des cordes à son arc et a essayé de diversifier ses productions en tentant une incursion dans le domaine de la fiction, du commercial. Incursion seulement "car ce n'est pas dans son rôle d'amplifier ce secteur d'activité". On est fier et imbu à l'Office de sa mission d'intérêt général. Cela a cependant donné de beaux films comme "Drylanders" "Pour la suite du monde", "One man" de Robirt Spry, "Les jeux de la XXI^e Olympiade" de Jean-Claude Labrecque ainsi que "J.A. Martin photographe" de Jean Baudin par ONF. Ajoutons à cela, pour être complet, des films de TV, des films pour la diffusion par câble, des programmes de coopération à l'étranger, en Afrique notamment avec "Santé Afrique". Et nous aurons fait le tour du secteur production de l'ONF.

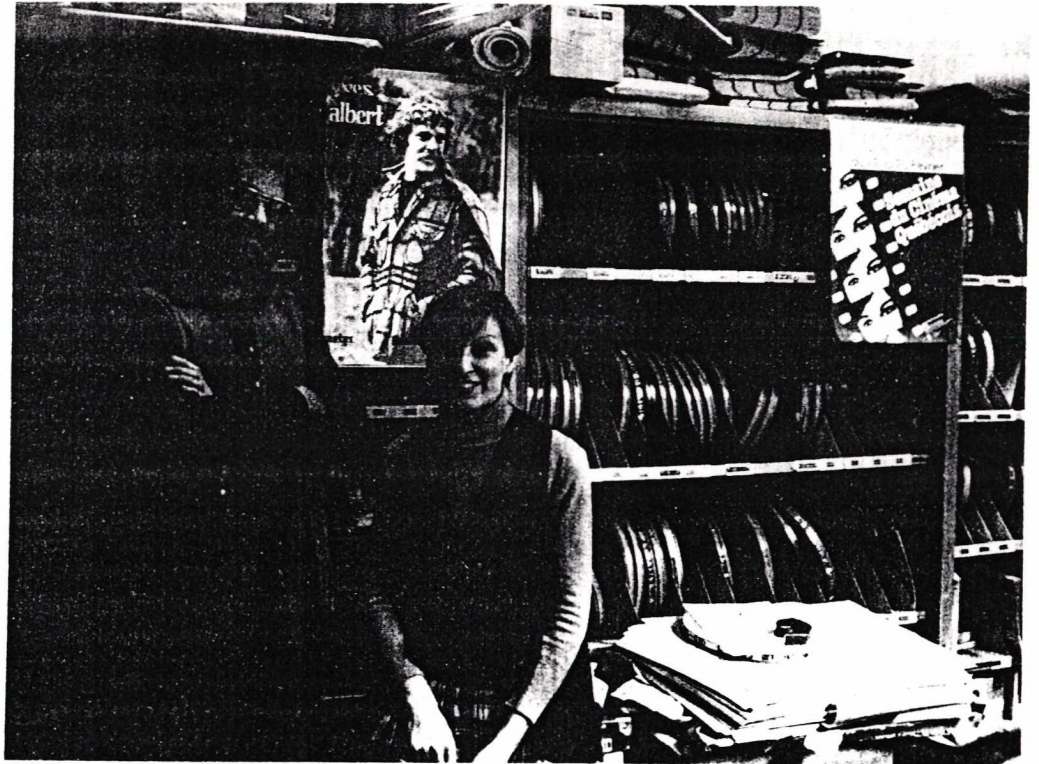
L'activité de l'Office ne s'arrête pas en si bon chemin. Il joue au Canada le rôle d'Ecole des jeunes réalisateurs, de formateur d'équipes et de talents. Toute "L'ancienne nouvelle vague" canadienne Gilles Carles, Pierre Perrault, Claude Jutra, est passée par l'ONF.

De plus il s'impose comme moyen d'animation culturelle régionale et locale. D'une part par le biais de ses réseaux de cinémathèque. Où sont mis à la disposition du public et des organismes qui en font la demande -gracieusement- toutes ses productions. Que l'on peut emprunter comme des livres. Au total 49.000 copies sont ainsi disponibles dans ces cinémathèques. Auxquelles s'ajoutent 16.000 autres copies qui alimentent les services audiovisuels des bibliothèques locales.

De l'autre par l'intermédiaire de ses centres régionaux. Pour tenir compte et satisfaire les différences culturelles il lui est apparu nécessaire, impératif, de développer, stimuler, les productions régionales. D'où un programme de décentralisation, avec la création de centres régionaux à Halifax, Toronto, Montreal, Winnipeg et Vancouver. Le but donc, mieux refléter le milieu, coller à la réalité, contribuer à développer les talents locaux. De véritables moyens d'expressions locaux".

Evelyne MALNIC

CINÉMA Rue Pergolèse



"Dans les cercles franco-québécois de Paris et de province, on entend souvent parler de vos comme une des personnes ressources de la délégation. A quoi est-ce dû ?"

L'œil pétillant sous l'abondante chevelure, Guy Beaubien dissimule un sourire modeste dans sa barbe fleurie.

"Oh ! avec les quelques 220 court métrages qui sont derrière moi, j'arrive à faire beaucoup d'heureux : les gens s'en souviennent peut-être"

Ce que ne disent pas Ti-Guy (c'est son surnom) et Francine Bogé, grande, rousse et toujours souriante, c'est qu'ils font leur métier de tout leur cœur et avec une efficacité redoutable. A eux deux ils font fonctionner cet atout important de l'action de diffusion de la Délégation Générale du Québec : sa cinémathèque.

"Nous sommes un peu mieux installés depuis quelques semaines, dit Guy, en nous faisant visiter son domaine". Tout autour de la pièce sur des étagères, s'alignent les boîtes qui contiennent plus d'une centaine d'heures de visionnement. Face à un écran presque toujours dressé un appareil de projection encore chaud témoigne d'une activité toujours présente : voir, regarder, jauger, apprécier ce que livre une nouvelle bobine, visionner à nouveau ce que l'on a un peu oublié, montrer à un critique ou à un utilisateur éventuel tel ou tel film. Ici un poste de télévision : ce n'est pas pour suivre la coupe du monde de foot-ball ou les internationaux de Roland-Garros mais pour "lire" les bandes vidéo (définition américaine) qui proviennent du Québec : émissions éducatives, émissions de Radio-Québec, repiquage de tel ou tel événement, montage de la Télé - Conférence France - Québec - Québec - France.

Au milieu trône une superbe table de vérification des films à laquelle Guy s'installe pour rembobiner, vérifier, repasser les films endommagés ou cassés par des projectionnistes peu habiles.

"Avec 1 100 prêts l'année dernière, nous n'avons pas eu beaucoup le temps de nous ennuyer" soupire

Francine qui, avec Guy, reçoit les visiteurs de toutes sortes qui passent rue Pergolèse ; tantôt des cinéastes québécois qui viennent demander un service, un conseil, un contact, tantôt un journaliste français qui cherche un article, voudrait revoir la visite du Général de Gaulle de J.C. Labrecque ou un spécialiste en gynécologie qui est intéressé par l'emprunt d'un des excellents films sur la maternité que compte la cinémathèque.

"Parfois nous sortons du bureau pour aller regarder un film, long métrage ou documentaire québécois, présenté dans Paris. Il nous faut nous tenir au courant et faire des relations publiques..."

Les festivals également ça compte ! C'est souvent là que l'on fait découvrir à un public averti qu'il existe une production originale, intéressante et francophone Outre Atlantique".

Bien sûr, il y a des "fanas" du cinéma québécois mais combien de gens qui ne connaissent pas Gille Carle, Denis Arcand, Denis Héroux etc... sans compter le film d'animation pour lequel le Québec est très bien placé.

Les interlocuteurs, les "clients" de la cinémathèque sont très variés : des professeurs québécois en poste en France aux maisons de la culture, des établissements scientifiques aux agences de voyage et aussi France-Québec et ses associations régionales, ils sont nombreux à puiser dans l'inventaire présenté par le catalogue détaillé (chaque titre étant accompagné d'un court synopsis).

"Notre public est de plus en plus renseigné plus exigeant et notre travail est de plus en plus intéressant confie Francine ; il nous faut suivre de très près les nouvelles parutions du Québec pour pouvoir commander les titres qui nous paraissent les plus intéressants pour le public français".

Entre un visiteur qui veut organiser une semaine du Cinéma québécois en province : repris par leur passion Francine et Guy s'attellent à cette nouvelle tâche :

Silence ! on tourne !

Films de longs métrages québécois disponibles en France

AMOUR BLESSE de Jean-Pierre Lefebvre
1975, couleur, 80 minutes. 35 mm

Une ouvrière qui, à minuit, arrive éreintée de son travail et qui ouvre machinalement la radio. A travers ces voix étranges, la voilà qui distingue peu à peu les éléments de sa propre misère.

MK 2 diffusion, 55 rue Traversière - 75012 - 307.89.61

LES DERNIERES FIANCAILLES de Jean Pierre Lefebvre
1973, couleur, 91 minutes. 16 mm

Drame poétique. Armand Tremblay, 78 ans, et Rose, sa femme, 75 ans, vivent ensemble depuis 50 ans. Armand, malade du cœur, sait que la mort ne tardera pas à venir.

FEDERATION JEAN VIGOT, 8 rue Lamarck - 75118 - 254.04.56 - 254.04.57.

LA MORT D'UN BUCHERON de Gilles Carle
1973, couleur, 115 minutes. 35 mm

Comédie dramatique. Qui était le bûcheron Chapdeleine, disparu depuis plusieurs années alors qu'il était monté exercer son métier dans les chantiers. Sa fille Marie décide d'en finir avec cette question.

IMPERIA DISTRIBUTION, 6 rue Lincoln - 75008 225.89.90

DEUX FEMMES EN OR de Claude Fournier
1970, couleur, 107 minutes. 35 mm

Comédie érotique. Deux banlieusardes s'ennuient pendant que leurs maris vaquent à leurs occupations.

MONDIAL FILM, 66 rue de la Boétie - 75008 - 359.69.79

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE de Gilles Carle
1972, couleur, 97 minutes. 35 mm

Comédie. Bernadette décide de s'installer en campagne où elle vient d'acheter une maison.

ALBINA PRODUCTION, 34, rue de Ponthieu - 75008 - 256.21.19

LES ORDRES de Michel Brault
1974, couleur, 108 minutes. 35 mm

Politique. Les événements d'octobre '70, au Québec, où la première fois, on applique les "mesures de guerre". Dramatisation de l'expérience vécue par des dizaines de personnes qui se retrouvèrent brusquement en prison sans en connaître le motif.

FILM 13, 15, av. Hoche - 75008 - 227.00.89

GINA de Jean-Claude Lord
1974, couleur, 95 minutes. 35 mm.

Drame. Une équipe de tournage vient tourner un film sur l'usine de textile d'une petite ville. C'est là qu'ils rencontrent Gina, danseuse "Topless" dans un bar.



André Forcier

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE d'André Forcier
1976, couleur, 92 minutes. 35 mm

Comédie satirique. Une galerie de personnages truculents : Polo, petit usurier, roi du quartier ; Amédée Croteau, membre de l'Académie canadienne-française, Julien, livreur au café du coin Francine et Ti-Guy, deux enfants qui détestent Polo. Une grande fête est organisée pour l'anniversaire de Polo.

LA CLEF, 21, rue de la Clef - 75005 - 337.89.92

JUSQU'AU CŒUR, de Jean-Pierre Lefebvre
1968, couleur, 92 minutes. 16 mm - 35 mm

Un homme, signe de l'individu total, libre et multiple, refuse la guerre sous toutes ses formes.

MON AMIE PIERRETTE de Jean-Pierre Lefebvre
1967, couleur, 68 minutes. 16 mm - 35 mm

Une famille québécoise pendant une fin de semaine à la campagne. Portraits sans concessions.

LES MALES de Gilles Carle
1970, couleur, 96 minutes. 35 mm

Comédie de mœurs. Un bûcheron et un étudiant contestent la civilisation en se retirant dans le bois. Après 355 jours de continence, ils enlèvent la fille d'un chef de police...

INTERNATIONAL THANOS FILM, 22, av. de Friedland - 75008 - 227.84.01

LA TÊTE DE NORMANDE SAINT-ONGE de Gilles Carle
1975, couleur, 116 minutes. 35 mm

Drame psycho-érotique. Normande ne croit pas à la folie de sa mère enfermée dans un hôpital psychiatrique, non plus qu'à la folie de ses amies. Mais qui est donc fou ?

PROMOTION ARTISTIQUE, 76 - 78, Champs-Élysées - 75008 - 256.05.16

LE TEMPS D'UNE CHASSE, de Francis Mankiewicz
1972, couleur, 92 minutes. 35 mm

L'histoire de trois hommes et d'un enfant qui partent pour la chasse pendant trois jours. L'épreuve de virilité dont il faut qu'ils sortent vainqueurs se terminera par un drame.

MOLIERE, 71, rue de Monceau - 75008 - 522.22.57



J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE de Jean Beaudin
1977, couleur, 100 minutes. 35 mm

A la fin du siècle dernier, un photographe itinérant, J.A. Martin, se prépare à effectuer la tournée annuelle. Sa femme décide, pour la première fois depuis leur 15 ans de mariage, de l'accompagner.

LUGO FILM, 4 rue Paul Baudry - 75008 - 359.10.02

CE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT, de Jean-Pierre Lefebvre
1977, couleur, 120 minutes. 16 mm

Comédie poétique. Le québécois Abel revient au pays de ses ancêtres. Nous le suivons à travers ses aventures cocasses, tendres et typiques.

AURORE EDITION, 39, rue Dareau - 75014 - 377.98.82

AU BOUT DE MON AGE, de Georges Dufaux
1975, couleur, 86 minutes. 16 mm

Documentaire. Adélar Levasseur ne va plus travailler à la boulangerie où il a passé toute sa vie... trop vieux, mauvaise santé. Sa femme s'occupe de lui jusqu'à ce qu'un jour, la tâche soit trop lourde.

SEUIL AUDIOVISUEL, 29, rue Guénégaud - 75006 - 325.72.08

MON ONCLE ANTOINE de Claude Jutra
1970, couleur, 110 minutes. 35 mm

Comédie dramatique. A travers l'œil d'un adolescent, on voit vivre les habitants d'une petite ville minière du Québec (1940), évoluant autour du magasin général, une veille de Noël.

N.E.F. DIFFUSION, B.P. 90, 91402 Orsay - 010.80.31

UNE DROLE DE BALLADE de Richard Lavoie
1977, couleur, 45 minutes. 16 mm

*Pour enfants. Scénario Yolande Lafond
16 ans, Johanne Picard 16 ans. Rencontrer dans la forêt avec cinq copines, un jeune Tarzan québécois dont elle tombe amoureuse, quitter son milieu familial pour toujours. A douze ans...*

Ce film de Richard Lavoie destiné aux enfants de tous les âges a ceci de neuf qu'il fait participer les jeunes à toutes les étapes d'un film, scénario, mise en scène, dialogues, etc...

Pourquoi le cinéma serait-il le domaine exclusif de l'adulte ?



Avec "LA CABANE" et "GUITARE", "UNE DROLE DE BALLADE" s'avère une nouvelle approche du film avec et pour les enfants : ils utilisent enfin leur droit de s'exprimer au cinéma.

HERMINIGILDE de Richard Lavoie
1976, couleur, 53 minutes

La vision d'un pionnier du cinéma québécois de 1907 à 1973, Herminigilde Lavoie a fondé sa maison de production cinématographique en 1907, son fils Richard continu à être le cinéaste qui n'habite pas "Montréal" et qui produit beaucoup "Herminigilde" est un montage fait à partir de films qu'a réalisés le père de Richard.



GUITARE de Richard Lavoie
1974, couleur, 80 minutes. 16 mm

Pour enfants. Des enfants trouvent une guitare flottant sur une rivière. C'est le signal qui les entraînera dans une aventure au bout de laquelle ils ne seront peut-être plus des enfants.

CABANE, de Richard Lavoie
1973, couleur, 60 minutes. 16 mm

Pour enfants. En cherchant un refuge pour des petits chatons, des enfants trouvent une cabane qu'ils croient abandonnée.

LONGUE-VUE, 16, rue Thibaud - 75014 - 540.38.32

LAVIE HEUREUSE DE LEOPOLD Z, de Gilles Carle
1965, N & B, 68 minutes. 16 mm - 35 mm

Comédie dramatique. Les aventures du déneigeur Léopold Z, un jour de tempête, veille de Noël.

JULES LE MAGNIFIQUE de Michel Moreau
1977, couleur, 74 minutes. 16 mm

Documentaire. Une rencontre avec un paralytique cérébral, Jules que nous suivons à travers les successives conquêtes de son indépendance. Et on se laisse séduire par la vie et l'humour qui l'habitent.

LES CORPS CELESTES de Gilles Carle
1973, couleur, 105 minutes. 35 mm

Comédie. Un proxénète arrive dans une petite ville minière en compagnie de sept prostituées. Cela se passe en 1939, trois semaines avant Noël.

LE GRAND REMUE MENAGE Sylvie Groulx, Francine Allaire
1977, couleur, 10 minutes.

Documentation-Fiction. A travers deux personnages Goguy et Champ, on assiste à une non prise de conscience de la situation de la Femme par deux générations de "Mâles" québécois. Un film choc qui peut faire du mal aux hommes parce qu'ils se découvrent en partie entre ces deux "hommes".

LONGUE VUE, 16, rue Thibaud - 75014 - 540.58.32

TENDRESSE ORDINAIRE, de Jacques Leduc
1973, couleur, 82 minutes. 16 mm - 35 mm

Dans sa belle maison au bord du fleuve, Esther attend le retour de son mari en compagnie d'une amie. L'hiver passe, riche de gestes et de confidences les plus ordinaires. Mais Esther serait-elle condamnée à n'être qu'attente et à ne rien pouvoir entreprendre seule ?

ON EST LOIN DU SOLEIL, de Jacques Leduc
1970, couleur, 80 minutes. 16 mm - 35 mm

A partir d'une courte biographie de Frère André, thaumaturge du Québec célèbre en Amérique du Nord, le cinéaste fait évoluer des personnages incarnant chacun un aspect de ce grand mystique.

POUR LA SUITE DU MONDE, de Pierre Perrault
1963, N & B, 105 minutes. 16 mm - 35 mm

Documentaire. La vie des gens de l'Île-aux-Coudres. Leur langue, leur poésie, et la pêche aux marsoins.

LE REGNE DU JOUR, de Pierre Perrault
1969, N & B, 118 minutes. 16 mm - 35 mm

Documentaire. Le vieux couple Alexis et Marie Tremblay vont en France, au pays de leurs ancêtres. A travers les émotions de ce voyage, on découvre une Marie Tremblay bien différente de la discrète que l'on avait connue dans "la suite du monde".

LES VOITURES D'EAU, de Pierre Perrault
1969, N & B, 110 minutes. 16 mm - 35 mm

Documentaire. Fin de la trilogie tournée à l'Île-aux-Coudres. La fin dramatique des géolettes de bois.

Office National du FILM, 15, rue de Berri - 75008 - 359.18.60

Quelques titres de Pierre Perrault...

LE GOUT DE LA FARINE 16 mm couleur
C'ETAIT UN QUEBECOIS EN BRETAGNE 16 mm couleur

UN ROYAUME VOUS ATTEND 16 mm couleur

L'ANGE ET LA FEMME, de Gilles Carle
1977, couleur, 1 h 30. sandocourt

Film fantastique avec Carole Laure, Gilles Carle, ils sont un peu l'identification du cinéma québécois en France. "L'ange et la Femme" est un poème fable fantastique composé de personnages qui sortent de l'imaginaire le plus profond de l'Esprit créateur qu'est Gilles Carle. Ces personnages sont mêlés au quotidien de gens qui seront passablement perturbés par les événements.

ACTORAT PRODUCTION, 17, rue du Colisée - 75008 -



TIT-CUL TOUGAS, de Jean-Guy Noël
1976, couleur, 83 minutes. 16 mm - 35 mm

Comédie. Après avoir fui avec l'argent des salaires de leurs compagnons de fanfare (5,000 dollars), Odette et Rémi trouvent refuge aux Îles de la Madeleine.

SATELLITE, 4, av. Gaston Roupnel
21160 Marray La Côte

KAMOURASKA, de Claude Jutra
1973, couleur, 119 minutes. 35 mm

Fresque dramatique. La jeunesse d'Elisabeth, c'est une histoire romantique de fureur et de neige. Au 19ème siècle, entre Sorel, Québec et Kamouraska...

LES FILMS MAG BODART, 7, rue des Dames
Augustines - 92 Neuilly-sur-Seine - 757.68.05

Liste non complète (faute d'espace) pour plus de renseignement, téléphonez à la Cinémathèque de la Délégation du Québec à Paris.

Le dernier journal de France-Québec avait publié un dossier sur la femme québécoise.

Dossier "à suivre" s'il en est, une nouvelle pièce y est versée dans ce numéro 27 par un article de M^{me} Marthe B. Hogue, Québécoise, qui y témoigne au nom des nombreuses générations qui ont précédé le grand bouleversement de la révolution tranquille et vient un peu en contrepoint de l'article paru dans le n° 26 sous la signature de M^{me} DUCROCQ-POIRIER.

CE QU'ONT ÉTÉ NOS MÈRES

A travers ce qui apparaît, aux yeux des plus évoluées, une soumission sans limite, nos mères ont-elles à la fois, à leur insu, mutilé leurs corps et leur esprit ? Ont-elles été diminuées par des traditions simplistes et arriérées ? Ont-elles été comprimées jusqu'à la destruction par une religion abusive ? Ont-elle manqué d'envergure ? Leur existence a-t-elle été une faillite ? Une entrave à la pensée ? Une castration de l'esprit ? Ont-elles été figées dans le temps ?

Voilà, je pense, le manteau dont on affuble nos mères. Tout individu en "crise de croissance", inconscient du malaise qu'il porte, ne fait rien d'autre que charger ses aînés de griefs. Pour se justifier ? Se donner de l'élan ? Se sentir fort dans la solidarité avec ceux de son époque ?

Il est un mot disparu aujourd'hui du vocabulaire et qui, en son temps, traduisait toutes les qualités de la femme québécoise : c'est le mot "dépareillé" (sans pareil). **Pour être à la hauteur, nos mères et nos grand-mères ne devaient pas être moins que "dépareillées"** ; et cela a duré jusqu'à l'ère industrielle des villes tentaculaires gobeuses de traditions et de vie familiale.

Cherchons un peu ce qu'ont été nos mères : des victimes ou des héroïnes volontaires ?

D'abord, elles ont eu beaucoup d'enfants : de douze jusqu'à vingt, parfois. Moins que dix était peu honorable. Mais, où donc en serions-nous, les francophones de la Nouvelle-France, s'il y avait eu peu de naissances ?

Comment parvenaient-elles à élever leurs nombreuses familles ? Une discipline et un calcul constant s'imposaient, et elles n'en manquaient pas.

En prenant mari, nos mères acceptaient à l'avance autant de maternités que la nature voudrait leur en donner, et, dans les milieux sains, chaque berceau était accueilli avec joie et fierté. Il y avait bien, ici et là, des familles qui escomptaient tout bas les trouées faites par la mortalité infantile ; il y avait bien, aussi, certaines accoucheuses zélées qui disaient ouvertement : "Si le bon Dieu venait le chercher cet enfant-là, ça ferait un beau petit ange au ciel"... Car, il importait de faire porter à Dieu toutes les

responsabilités, y compris celle de donner un petit coup de pouce à la suppression d'un nouveau-né sous un prétexte ou sous un autre. L'oreiller muet déposé sur le bébé naissant avait tôt fait sa besogne, et, sans trace de complicité l'idée de violence était écartée. C'était en remerciant le ciel que l'enfant passait du sein de la mère à la tombe. Ces actes clandestins, cependant, demeuraient des cas isolés, pour des raisons d'amour plus que de conscience.

Peuple de colonisés tenus en infériorité, les Canadiens de langue française pouvaient difficilement émerger, de sorte que les jeunes couples devaient entreprendre très petitement leur vie de ménage, agrandissant après coup, au prix de sacrifices conjoints, la maison rapidement trop étroite.

Le ministre de "l'intérieur et des finances" dans chaque foyer c'était la femme et non l'homme. C'était elle qui tenait les cordons de la bourse ; c'était elle qui, à force de petites économies et d'ingéniosité, maintenait l'édifice debout et le faisait prospérer. Rien ne se perdait, tout étant réutilisé jusqu'à l'extrême limite. Premières éveillées et dernières endormies, elles en ont abattu de la besogne ! Elles en ont fait des calculs, de jour et de nuit, pendant leurs vingt ou vingt-cinq ans de fécondité ! De quoi se tenir le cerveau alerte, soyons-en sûres.

Ne luttant pas contre l'homme mais avec l'homme, la religion a été pour nos mères un réconfort plus qu'une emprise. Rejetée et tournée en dérision aujourd'hui par toutes celles qui refusent d'analyser en profondeur, la spiritualité de nos mères, base de leur existence et de leurs enseignements, a été une source de sérénité et d'harmonie.

Elles parlaient peu à leurs filles, les mères d'autrefois ? En dévoilant les petits secrets douloureux de leur vie conjugale (trente et quarante ans ensemble) n'auraient-elles pas démolé le prestige du père auprès de ses enfants ? Elles s'y refusaient et se bornaient à agir sans palabre, considérant que chaque chose, chaque étape de la vie devait se produire en son temps, comme le rythme de la nature. Elles seraient consternées si elles voyaient leurs petits et arrière-petits-enfants projetés dans les subtilités du sexe dès l'âge le plus tendre, dépouillés du merveilleux qui a embelli l'enfance de leurs fils et de leurs filles.

Peu exigeantes, cherchant et trouvant leur bonheur dans celui de leur nichée, nos mères ont enseigné l'entraide à leurs nombreux enfants, les aînés devant les seconder dans l'éducation des plus jeunes. Ne seraient-elles pas tristes si elles voyaient aujourd'hui la disparité sociale et économique des membres d'une même famille dont chacun se désintéresse de l'autre ?

Ne nous illusionnons pas : ces femmes "dépareillées" qu'ont été nos mères n'ont pas vécu sous le joug masculin ; leur soumission à l'homme est plus légendaire que réelle. Elle ne relève ni de Saint Paul ni du Coran. Sous un effacement de surface, le matriarcat a toujours été florissant au Nouveau-monde, et Jules Verne en donne une bonne illustration dans son roman "Famille sans nom". Nos pères se sont pliés aux volontés de nos mères parce qu'ils avaient confiance en leur jugement. Et sans que celles-ci aient eu besoin d'expliquer à leurs filles comment contourner les difficultés, ces dernières comprenaient qu'il ne fallait rien casser.

Brusquement, la société a changé ; et, ne sachant où donner de la tête, les femmes de cette génération-ci se sont révoltées, incriminant sans la connaître une époque qui les dépasse.

Avancer que nos mères ont été inadéquates ou inefficaces serait se montrer aussi peu éclairées que soutenir l'impossibilité de l'instruction avant la télévision.

Marthe B.-Hogue

Québec, avril 1978

ERRATUM

Dans l'article de M^{me} DUCROCQ-POIRIER au chapitre "Religion" lire :
... Elle n'admettent plus que le clergé **rationalise** ce statut.

Les Minorités hors-Québec.

En mai, la très active Fédération des Francophones hors-Québec a publié un dossier accablant sur le sort réservé aux francophones du Canada. Commentant ce document qui compare, chiffres à l'appui, la situation de ces minorités à celle des anglophones du Québec, M. Hubert Gauthier, directeur général de la Fédération, a déclaré : "Quand on évoque le prétendu scandale de la situation des anglophones au Québec, c'est qu'on tente d'oublier la génocide pratiqué à l'endroit des minorités francophones".

L'affaire de la G.R.C.

Quatre provinces (le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique) ont appuyé le Québec devant la Cour suprême du Canada et demandé qu'on le laisse enquêter sur les actes illégaux posés sur son territoire par la Gendarmerie Royale. L'Ontario, qui s'était d'abord joint à ce front commun, a décidé de se retirer. On espère un jugement pour l'automne.

Un livre blanc sur la culture

M. Camille Laurin, ministre d'Etat au développement culturel, a déposé le 6 juin à l'Assemblée nationale un livre blanc sur la culture. Après avoir fait un bilan de l'acquis de la collectivité québécoise, ce volumineux document trace les jalons d'une politique globale qui se veut "une orientation, un soutien au dynamisme d'un peuple en marche vers son avenir". Une partie importante du livre blanc est consacrée à la création culturelle. Le gouvernement entend se porter au secours de la recherche scientifique, des arts et lettres et des industries dites "culturelles",

soit le cinéma, l'édition et le disque. Parmi plusieurs mesures annoncées, notons la création d'une agence de presse québécoise.

Conférence de presse de Jacques-Yvan Morin

En visite officielle en France, M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre de l'Education du Québec, a donné le 8 juin une conférence de presse à la D.G.Q. Parlant de l'importance des échanges scolaires, M. Morin a fait l'éloge des associations Québec-France et France-Québec "qui, dit-il, ont organisé la correspondance entre 6 500 élèves cette année ; un chiffre modeste pour le départ, mais remarquable vu le peu de temps dont elles ont disposé".

Interrogé sur les effets de la loi 101, le ministre a indiqué que "malgré une certaine désobéissance civile, le phénomène qui portait les immigrants à inscrire leurs enfants à l'école anglaise semble enrayé". Un journaliste l'immigration, M. Morin a répondu : "l'essentiel c'est que l'immigration soit suffisante pour permettre au développement du Québec de se poursuivre. Cette immigration ne sera peut-être plus celle du passé, puisque les immigrants qui voudront absolument aller à l'école anglaise ont toute l'Amérique du Nord à leur portée. Désormais, qui viendra vivre au Québec saura d'avance - parce que les règles du jeu désormais sont modifiées - qu'il vient vivre en pays français. Mais, s'est empressé d'ajouter M. Morin, nous n'avons pas voulu agir de façon non civilisée. D'abord, nous permettons à tous les frères et sœurs cadets des enfants déjà inscrits à l'école anglaise de suivre la trace de leurs aînés. (...) C'est la principale dérogation. Il y en a d'autres. (...)" Le ministre a précisé que la loi 101 s'appli-

quait même aux citoyens des provinces anglophones du Canada, sauf accord de réciprocité, il a constaté : "Nous n'avons pas eu grand succès jusqu'ici... tout simplement parce que nous accordons à notre minorité anglophone des droits qui ne sont guère reconnus à travers le Canada sauf partiellement (surtout au Nouveau-Brunswick où il y a eu de grands progrès depuis quelques années). Mais l'offre est toujours là". M. Morin a ajouté que la loi 101 ne concernait pas les familles qui sont temporairement au Québec : "Nous tentons par tous les moyens de ne rejoindre que ceux qui viennent s'établir au Québec de façon permanente".

Au cours de cette même conférence de presse, le ministre de l'Education a confirmé que l'imposition de frais de scolarité aux étudiants étrangers ne s'appliquerait pas aux étudiants français.

Propositions constitutionnelles

Fin juin, le premier ministre Trudeau a déposé aux Communes un projet de loi sur la réforme constitutionnelle. Parmi les points saillants de ce document, on note une charte des droits et des libertés, la reconnaissance de deux langues officielles, une réforme du Sénat et de la Cour suprême. Claude Ryan, chef du P.L.Q., a remis à la presse une déclaration de 8 pages sur le sujet. Tout en constatant "une tendance inacceptable du gouvernement fédéral vers l'unilatéralisme décisionnel en matière constitutionnelle", il trouve dans les suggestions de M. Trudeau quelques éléments valables que, dit-il, "il faudrait éviter de noyer dans des controverses stériles". M. Lévesque, pour sa part, a qualifié d'insignifiants et de superficiels les changements proposés.

Dans les milieux gouvernementaux québécois, on se demande en quoi ces propositions diffèrent tellement de celles déjà refusées par le Québec en 1968.

Des Québécoises exposent à Paris

Grâce à une initiative de Madame Gravelin, administrateur de France-Québec, l'Union des Femmes Peintres et Sculpteurs, Graveurs et Décorateurs a fait une large place à des artistes québécoises à son 94^e salon qui s'est tenu du 8 au 25 juin au Musée du Luxembourg. Le coin québécois, très remarqué, groupait des œuvres de Marie-José Beaudoin, Christian Chabot, Raymonde Godin et Françoise Staar-Scrive.

E.D.

France Québec accueille le ministre d'Etat au développement culturel M. Camille Lauvin.

Le 28 juin. Dans les salons du restaurant du Sénat plus de 100 personnes ont accueilli pour un dîner-débat le ministre Camille Lauvin, en visite officielle en France. Très applaudi par cette assistance composée de parlementaires membres des groupes France-Québec de l'Assemblée Nationale et au Sénat, de journalistes, de personnalités du monde culturel, le ministre a abordé deux thèmes principaux : le développement d'une démocratie culturelle au Québec dont les fondements se trouvent dans le livre blanc qu'il vient de proposer aux québécois et l'avenir politique du Québec pour lequel il a montré un tranquille optimisme et une calme ferveur.

Fête Nationale du Québec dans toute la France



On fête la St Jean avec les Québécois dans toute la France

**dans
les
régions**
...

**Cercle BA 113
- Québec**

Du 10 juin au 18 juin le "Cercle BA 113-Québec" de la base aérienne de St-Dizier participait au 1^{er} Salon Artistique Régional de la base aérienne 124 Strasbourg-Entzheim, à l'Hôtel de Ville de Strasbourg.

Invités d'honneur en compagnie de représentants du 22^{ème} régiment royal canadien-français de la base de Lahr, dont le colonel Zuliani, le Cercle BA 113 - Québec et France-Québec ont présenté hors concours des œuvres d'artisanat québécois (ceintures fléchées, ceintures de carnaval, murales, napperons, etc...), des livres sur l'art québécois, et un ensemble de photos de la ville de Québec à la fin du XIX^e siècle.

Aux dires des responsables de cette manifestation culturelle, Messieurs Pierre Vibet, délégué pour l'action culturelle de la base de Strasbourg, Alain Fouthier, Président du Club St-Dizier, et Québec jouit maintenant d'antennes privilégiées à Strasbourg.

A nos amis de Strasbourg, nous souhaitons le même succès l'an prochain, et la création dans un avenir approché d'une section régionale, Alsace-Québec.

Au "Cercle BA 113-Québec" bravo pour l'initiative et souhaitons que leur dynamisme se manifeste sur d'autres bases militaires.



Un stand du Québec à la foire de Mâcon

Du 13 au 22 mai s'est tenue à Mâcon, comme chaque année, la Foire des Vins. Foire commerciale où les grands crus régionaux voisinent avec les machines agricoles, les meubles de style, les broderies hongroises ou chinoises, les extincteurs, les éléments de cuisine, etc...

Une nouveauté cette année : Un stand du Québec tenu par notre association régionale de Mâcon ; 9 m² entre Terre des Hommes et La Prévention Routière. Nous avons disposé les affiches touristiques les panneaux d'information économique, les cartes géographiques et les nombreux éléments d'artisanat (raquettes, tableaux de bois sculpté ou crocheté, flécher, courtepointe) que nous avons rassemblés de droite et de gauche.

Pendant dix jours, Claire Dumontet, notre jeune amie Françoise et moi-même avons été présentes de 10 heures du matin à 8 heures du soir. Les

premiers jours ont été particulièrement joyeux puisque nous avons avec nous les artisanes Noëlla Deblois, Monique Leblanc et Estelle Richard qui faisaient des démonstrations de fléché et nous initiaient en même temps, et aussi notre sympathique stagiaire de F.Q. Bernard Sauvé. Les demandes de renseignements concernaient surtout les voyages et l'immigration, l'intérêt venant souvent du fait que beaucoup ont de la famille ou des amis déjà installés au Québec.

Nous avons même eu l'heureuse surprise de voir "débarquer" chez nous des vrais québécois de passage à Mâcon et à la foire et qui "avaient leur voyage" de trouver là un stand du Québec.

La tenue du stand, la bonne ambiance qui y a régné, les bons rapports que nous avons eu avec nos voisins, font que cette expérience a été une réussite pour nous et aussi pour les autorités municipales et que nous avons été sollicités pour la renouveler l'an prochain ; bien sûr, nous y serons.

Marie-Claude Guérin



Alpes-Léman
Québec

Les premiers mois de 1978 ont été bien remplis. La *fête annuelle* d'ALQ s'est déroulée à la salle paroissiale de Reignier, le 4 mars. La qualité du spectacle, animé par le groupe Sabaudia de Thonon, et l'excellence du buffet et de la buvette, n'ont pas attiré la foule escomptée. L'idée de soirée déguisée en a-t-elle dérouté certains ? La rentabilité d'une telle opération (frais et efforts) se trouve mise en cause, vu le relatif succès de notre Mi-Carême 78.

Deux "*semaines du Québec*" ont été organisées en liaison avec les Foyers de Jeunes de Bonneville et de Passy, du 17 au 30 avril. Un public fort sympathique a pu voir l'exposition de Québec en 1900 et de nombreux films dont celui sur la Francofête, projetés aux scolaires avec réussite. Trois soirées ont permis de mieux connaître le Québec, dont deux avec dégustation de crêpes au

sirop d'érable. Des amis québécois et des membres d'ALQ participèrent à ces semaines, celle de Bonneville étant honorée par le maire, M. Servoz.

La venue d'un groupe de *stagiaires de l'OFQJ* à Annecy, en mai, permit à ALQ de les faire recevoir dans des familles, grâce à notre amie Mme Coly. Un dîner, suivi d'un excellent spectacle de danses et de chants, fut aussi offert par les responsables du Logis dont la chaleureux accueil ne se dément pas.

ALQ a participé à l'inter-régionale d'Autun (22/4) et à l'AG de Bourgogne-Québec à Beaune (23/4). Elle était aussi présente à l'AG de France-Québec de Lyon où son Pt a été élu au CA (5/6 mai) puis au Bureau national, à Paris (3/6).

La saison se terminera le 24 juin par les *feux de la Saint-Jean* qui auront lieu à Malchamp, près de Saint-Julien en Genevoix. Ainsi ALQ aura bouclé sa 5^e année d'activités en Hte Savoie, sans oublier la participation de ses amis suisses romands et valdôtains.



11/Essonne-Québec
a/s M. Robert Gatellier
30, rue Pascal
91700 Ste-Geneviève-des-bois
tél : 015.47.78

12/Flandres-Québec
Pdt Marcel Merlen
Hôtel de Ville
59240 Dunkerque
tél : 65.98.00 poste 224

13/Forez-Québec
a/s M. Jean-Claude Raffy
«Les Aravis» Le Plat Haut
42390 Villars
tél : (77) 74.03.10

14/Gâtinais-Québec
a/s M. Boytard
Syndicat d'Initiative
Mairie de Montargis
45200 Montargis
tél : (38) 85.05.94

15/Grand-Quévilly-Québec
a/s M. Jean Hollande
Mairie du Grand-Quévilly
76120 Grand-Quévilly
tél : (35) 63.81.23

16/Guadeloupe-Québec
a/s M. Claude Camicas
17, allée Bologne Ducharmoy
97120 St-Claude

17/Limousin-Québec
a/s M^{me} Lucy Bourret
Mazaudon
87240 Ambazac
tél : (55) 39.62.79

18/Lyon-Québec
M.A.C.L.Y.
23, rue Tramassac
69005 Lyon
tél : (78) 37.03.44

19/Maine-Québec
a/s M. Alain Cadel
54, rue Victor Hugo
72000 Le Mans

20/Poitou-Québec
a/s 8, av. de la République
79000 NIORT

21/Rouen-Québec
a/s M. Michel Lefèbvre
B.P. 1092
76000 Rouen

22/St-Malo-Québec
a/s M. Daniel Rota
6, rue St Vincent
35400 St-Malo
tél : (99) 40.89.81

1/Alpes-Québec
(Dauphiné)
a/s M. Jean Tournon
5, rue Madeleine
38000 Grenoble
tél : (76) 42.72.76

2/Alpes-Léman-Québec
a/s M. Jean-Michel Hercourt
1, av. Jules Ferry
74100 Annemasse
tél : (50) 38.45.76

3/Armorique-Québec
a/s M. Jean Montaufray
Place de l'église
56110 Gourin
tél : (97) 23.43.23

4/Béarn-Québec
a/s J.M. Devito
51, av. Philippon
64000 Pau
tél : (69) 02.66.11

5/Bourgogne-Québec
a/s M. Michel Labori
Le Hameau-sous-la-forêt
Brion - 71190 Etang s/Arroux
tél : (85) 82.20.82

6/Brive-Québec
a/s M. Alain Le Floch
Mairie de Brive
19312 Brive
tél : (55) 74.90.15

7/Brouage-Québec
a/s M^{me} Michèle Olivet
RD n° 3 Hiers-Brouage
17320 Marennes
tél : (46) 85.10.04

8/Calvados-Québec
B.P. 235
14005 Caen Cédex

9/Chatellerault-Québec
a/s M^{me} Louise Leclerc
23, av. Georges Clémenceau
86100 Chatellerault
tél : (49) 21.08.99

10/Côte d'Azur-Québec
M^{me} Thirion-Hermann
Pacanaglia
Grande Corniche
06360 EZE Bord de Mer

COTISATIONS

La plus grande partie des membres ont déjà renouvelé leur cotisation aux associations régionales et nationales. Mais certains ne l'ont pas encore fait.

Pour ne pas risquer de sortir de notre fichier d'adresse.



RENOUVELEZ VITE VOTRE ADHÉSION

Bulletin d'adhésion

NomPrénom
Adresse
.....Code Postal
Tél.

Etudiants 30 F
Actif 50 F

Couple 80 F
Bienfaiteur 120 F



Une 'Folle' Aventure en Amérique

La Nouvelle-France

Champlain, Jacques Cartier, des noms qui évoquent cette Nouvelle-France où pionniers, découvreurs, soldats du Roi surgissent ainsi d'un passé encore proche où la permanence des traditions françaises persiste

Cet ensemble comprend :

- Un dossier de La Documentation photographique :
 - dossier 1 : Premiers contacts avec l'Amérique,
 - dossier 2 : Un Nouveau Monde,
 - dossier 3 : Hier et aujourd'hui. **15 F**

- Un dossier individuel : **11 F**

- Un dossier « Diathèque sciences humaines et sociales » (histoire) : **24 diapositives : 54 F**

- Un film - 16 mm - couleur - 28 mn 30 s.

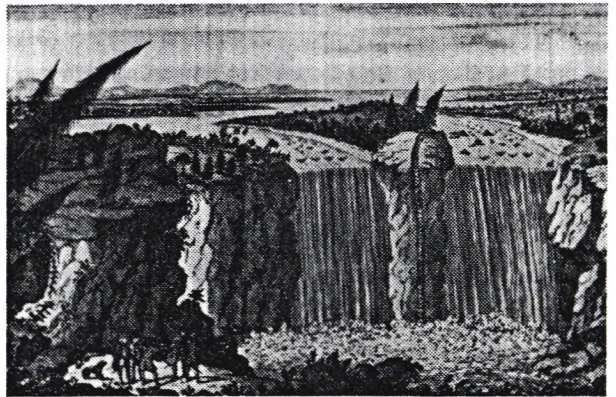
Un contrat pour un nouveau monde.

Une jeune Française et un jeune Québécois partent à la recherche d'un ancêtre commun. **3330 F**

- Trois transparents pour rétroprojecteur :
 1. - Départs de France au XVII^e et au XVIII^e siècle;
 2. - Explorations et découvertes à partir de la Nouvelle-France en Amérique septentrionale;
 3. - Installation sur les rives du Saint-Laurent. **108 F**

- Un disque - 33 tours :
Ce disque 33 tours comporte des chansons amérindiennes, françaises et canadiennes ainsi que des récits de voyageurs. **35 F**

- Une affiche (format 61 X 102 cm) : **10 F**



Vente à *Dépot d'Antiquités 834-92.25*
17-18
**LA
DOCUMENTATION
FRANÇAISE**

29-31 quai Voltaire 75340 Paris - CEDEX 07
Tél. : 261.50.10 - Telex : DOCFRAN PARIS 204 826